

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1180

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public DP

JAA

1002 Lausanne

1^{er} septembre 1994 – n° 1180
Hebdomadaire romand
Trente-et-unième année

Questions de confiance

Crise de confiance. C'est le constat qui semble s'imposer pour qualifier l'état des rapports entre le Conseil fédéral et le peuple suisse. A la suite du triple échec du 12 juin dernier, le gouvernement s'est inquiété de la situation et a décidé de faire analyser les raisons d'une méfiance qui prend des proportions considérables.

La récente publication des résultats d'un sondage apporte un éclairage intéressant et nouveau sur ce phénomène inquiétant (lire page suivante). Au-delà des clivages partisans traditionnels, au-delà de l'opposition entre régions linguistiques trop complaisamment soulignée en Suisse romande depuis la votation sur l'Espace économique européen, c'est d'une véritable fracture sociale et culturelle qu'il s'agit.

Pour le politologue Claude Longchamp, responsable de l'enquête, le Conseil fédéral a un problème de communication; il doit s'engager plus directement et plus activement pour faire passer son message.

Il est vrai qu'en démocratie directe, plus que dans un régime parlementaire, la qualité de l'information est une condition indispensable au bon fonctionnement des institutions. L'information contribue à la formation des citoyennes et des citoyens appelés à se prononcer sur les grandes options politiques. Et ce d'autant plus que ces derniers prennent leurs distances à l'égard des mots d'ordre partisans.

Au chapitre de la communication, le Conseil fédéral peut faire mieux. La brochure d'information distribuée avant chaque votation, les interventions compassées des conseillers fédéraux à la radio et à la télévision, les conférences de presse ne font pas encore une politique de communication. Ces prestations, aussi utiles soient-elles, ne véhiculent pas un projet politique, ne traduisent pas la conception que se fait le gouvernement de l'avenir du pays.

Mais attention, la bienfaisance de la forme ne remplacera jamais la qualité et la cohérence du contenu. Un Blocher ou un Berlusconi, s'ils communiquent avec brio, n'en restent pas moins des illusionnistes dont la vacuité du message apparaîtra tout ou tard à ceux qu'ils ont séduits.

La confiance, l'opinion la retrouvera

quand le Conseil fédéral saura montrer un front uni. Pour être crédible, un gouvernement collégial se doit de parler d'une même voix. Alors foin des petites phrases assassines, de la guéguerre sur les transversales alpines qui inquiètent le citoyen et déconsidèrent le Conseil fédéral. On ne demande pas aux membres de l'exécutif une unanimité constante, mais qu'ils règlent leurs différends entre eux, qu'ils trouvent des compromis acceptables pour chacun et qu'ils s'y tiennent.

Que le gouvernement parle un langage clair: les virevoltes de la politique européenne ou les interprétations changeantes avant et après une votation ne contribuent guère à développer la confiance. Pas plus d'ailleurs que la multiplication des projets partiels, par exemple en matière d'énergie et d'environnement — taxe sur l'essence, le CO₂, l'énergie, les produits toxiques —, présentés dans le désordre et qui donnent tout sauf l'image de la cohérence.

Mais le Conseil fédéral n'est pas seul en cause. Les partis gouvernementaux et le parlement, largement contrôlé par eux, portent une lourde responsabilité dans la méfiance qui s'installe. A harceler l'exécutif, à ne lui concéder qu'un soutien sélectif, à voter avec légèreté des crédits supplémentaires pour tout aussitôt exiger la rigueur budgétaire, à charger l'Etat central de tâches nouvelles en lui refusant les moyens financiers nécessaires, le parlement discrédite les autorités et par là même affaiblit le gouvernement, tout en faisant le lit des mouvements populistes.

On parle beaucoup aujourd'hui du blocage des institutions et des réformes nécessaires à un fonctionnement plus efficace du système politique. La première et la plus importante réforme ne passe-t-elle pas par un changement de comportement, par l'affirmation d'une volonté politique de la part du Conseil fédéral et des partis gouvernementaux d'assumer leurs responsabilités, à savoir gouverner? En clair, dégager par consensus les grandes lignes d'une politique, les réaliser et les défendre avec conviction. Le rétablissement de la confiance est à ce prix. Tout comme la marginalisation des populismes extrémistes auxquels la Suisse n'a rien à gagner. JD